

Nouvelle architecture sociale

PAR JOHN MYLES

VIE ADULTE DIFFÉRÉE

*Comment faire face aux
nouvelles inégalités
économiques*



CONSEIL
CANADIEN DE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL



Vie adulte différée :

Comment faire face aux nouvelles inégalités économiques

par D^r John Myles
Université de Toronto



Canadian Council on Social Development
Conseil canadien de développement social

Cet article fait partie de la **série sur la Nouvelle architecture sociale** du Conseil canadien de développement social. Le projet est conçu de manière à souligner et à étudier les principaux défis sociaux auxquels le Canada fait face aujourd'hui et à proposer un certain nombre d'options stratégiques pour le changement.

Les autres articles de la série Nouvelle architecture sociale comprennent *Quel avenir pour le Canada?* (CCDS, avril 2004), *Le monde où nous vivons : vers une nouvelle architecture sociale* (Katherine Scott, mars 2005), et *Rehausser nos attentes : le monde que nous voulons* (à paraître).

Ces articles sont publiés en direct à www.ccsd.ca.

Les commentaires élaborés dans cet article sont le produit d'une collaboration étroite entre le Conseil canadien de développement social. Je tiens à remercier tout particulièrement Andrew Jackson du Congrès du travail du Canada et Katherine Scott du Conseil canadien de développement social de leur contribution.

John Myles
Université de Toronto

Vie adulte différée : Comment faire face aux nouvelles inégalités économiques

Introduction

Il y a presque deux décennies, le politologue Hugh Hecló (1988) soulignait que le grand débat sur la « lutte des classes » et l'équité intergénérationnelle aux États-Unis n'avait pour ainsi dire pas touché l'Europe. La différence, spécule-t-il, réside dans le fait que les Européens sont plus enclins à envisager les questions d'inégalité sous une perspective de « cheminement de vie » où l'enfance et la vieillesse sont tout simplement *des phases différentes dans la vie d'une personne*. Les Américains, soutient-il, sont plus enclins à voir les aînés et les enfants comme des groupes sociaux distincts plus ou moins statiques qui, à leur tour, se subdivisent en d'autres groupes selon la race, l'état d'invalidité, et ainsi de suite. Pour les Américains, penser à l'enfance et à la vieillesse comme posant un problème de répartition sur l'ensemble d'une même vie leur semble tout à fait étranger.

Peu importe que Hecló ait saisi ou non l'attitude mentale ancrée des Américains et des Européens. Ce qui importe, c'est la manière dont nous approcherons la refonte de l'architecture sociale canadienne – à savoir, du point de vue du cheminement d'une vie. Mais qu'est-ce que ça veut dire au juste? Pour l'expliquer, prenons un exemple qui nous est très familier.

Si nous retournons vers les années 1950 et 1960, la plupart des aînés dans les démocraties industrialisées étaient pauvres. Pourquoi? À ce moment-là, personne n'avait accès au Régime de pensions du Canada (RPC), au Supplément de revenu garanti (SRG), aux pensions professionnelles ou à toutes les autres bonnes choses que nous avons aujourd'hui. Mais il ne s'agit là que d'une partie de la réponse.

Les cohortes d'aînés des années 1950 étaient pauvres parce que leur vie avait été pauvre. Nés à la fin du 19^e siècle, leur jeunesse a été gâchée par la Première Guerre mondiale et leurs années actives ont chevauché la Crise et la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient pauvres non seulement parce que les régimes publics de retraite n'étaient pas généreux et que les régimes privés étaient insuffisamment développés, mais aussi parce qu'ils étaient les générations « malchanceuses ».

En revanche, les retraités aujourd'hui sont relativement à l'aise parce qu'ils ont eu une bonne vie. Le début de leur carrière a chevauché les décennies prospères de l'après-guerre. Ils ont généralement joui de la sécurité d'emploi et de hausses de salaire réel pendant la plus grande partie de leur vie et, en conséquence, ils ont pu accumuler des épargnes et des ressources substantielles, et pas seulement les prestations du RPC. Comparativement à leurs parents, les retraités d'aujourd'hui, ces enfants de la grande industrialisation, ont mené une « bonne vie ».

L'objectif de la refonte de notre architecture sociale consiste à s'assurer que les enfants et les jeunes adultes qui s'engagent maintenant dans le marché du travail aient aussi une bonne vie – en tant qu'enfant et jeune adulte, au milieu de leur vie et pendant leurs années de retraite. Imaginons donc les cheminements de vie possibles des présents membres des cohortes post-industrielles et de leurs enfants. Ce n'est pas si difficile. Les membres des cohortes qui atteindront 65 ans en

2040 sont déjà parmi nous. En fait, ils ont 30 ans en 2005. De quelle manière leur vie différera-t-elle de celle de leurs prédécesseurs de l'ère industrielle, c'est-à-dire les retraités d'aujourd'hui qui se sont engagés dans les marchés du travail prospères des années 1950 et 1960 quand les fondements de l'État providence étaient mis en place? À quels nouveaux risques vont-ils avoir à faire face?

Marchés du travail post-industriels

Un des principaux suspects dans la nouvelle structure du risque est le marché du travail. Une hypothèse courante est que les économies post-industrielles ont produit un nouveau prolétariat post-industriel à faible salaire, à savoir les employés des services de prêt-à-manger et autres services du secteur tertiaire. Il est vrai que le Canada détient l'honneur discutable d'avoir beaucoup d'emplois à faible salaire. Près du quart des employés à temps plein gagnent moins que les deux tiers du revenu médian, comparativement à 13% en Allemagne et 5% en Suède.

Tableau 1 : Pourcentage des employés à temps plein gagnant moins que 65% du revenu médian en 1994

Pays	Tous	Hommes	Femmes
États-Unis	25%	20%	33%
Canada	24%	16%	34%
Allemagne	13%	8%	25%
Suède	5%	3%	8%

Source : OCDE , *Perspectives de l'emploi*, 1996.

Mais cela n'est pas nouveau. Malgré toutes les discussions sur la polarisation des salaires, ces faibles salaires qui caractérisent le Canada ont toujours été présents (voir le tableau 2). Bref, le bon vieux temps de grande industrialisation n'était pas aussi bon qu'on le croirait. Notre économie de faibles salaires est certainement une faiblesse majeure de notre architecture sociale, mais ce fut toujours le cas.

Tableau 2 : Pourcentage des travailleurs à temps plein, de 25 à 54 ans, gagnant moins que les deux tiers du total de revenu médian, Canada, 1971-2001

	Total	Hommes	Femmes
1971	22%	14%	50%
1981	22%	14%	40%
1991	22%	15%	34%
2001	24%	18%	31%

Source: Fichiers maîtres du recensement, 1971-2001.

Ce sont les manières dont les revenus sont répartis au cours d'une vie et au sein des ménages qui ont changé.

La seconde transition démographique et la vie adulte différée

La différence la plus radicale entre les jeunes cohortes d'aujourd'hui et leurs prédécesseurs de l'ère industrielle est dans le quand et le comment du début de leur vie adulte.

Pour les cohortes de la grande industrialisation – la transition vers la vie adulte s'est effectuée tôt dans leur vie. Les économies industrialisantes étaient plutôt bénéfiques pour les jeunes hommes musclés et les femmes célibataires, et du tournant du 19^e siècle jusqu'aux années 1960, le principal marqueur d'âge d'atteinte de la maturité sociale et économique a diminué d'une décennie à l'autre. Pendant les années 1950 et 1960, les jeunes adultes quittaient le foyer, se mariaient et avaient leur premier enfant plus tôt que toutes les autres cohortes qui les avaient précédés.

Mais tout cela a changé. Depuis les années 1960, tous les marqueurs de l'âge d'atteinte de la maturité sociale sont à la hausse. Selon les conclusions des recherches de Rod Beaujot (2004), plus de 40% des jeunes adultes dans la vingtaine vivent chez leurs parents, comparativement à 20% en 1970. Le mariage et l'arrivée du premier enfant ont lieu maintenant vers la fin de la vingtaine – à peu près au moment où une personne commence à s'établir dans un véritable emploi de carrière.

Les raisons de ces changements ne sont pas difficiles à saisir. Les économies post-industrielles sont des économies du savoir. La demande croissante de diplômés signifie que le « véritable » emploi de carrière n'arrive que plus tard dans la vie. Plus important encore, les demandes changeantes du marché du travail affectent les femmes tout autant que les hommes. Le niveau élevé d'emploi chez les femmes est un définisseur du monde post-industriel.

Les conséquences de commencer plus tard sa vie adulte ont été aggravées par le plus important changement dans la répartition des salaires depuis un quart de siècle : le revenu relatif des jeunes adultes baisse depuis deux décennies. La vie adulte différée combinée au déclin des salaires au début de la vie active signifient que les revenus cumulatifs et la richesse accumulée des adultes au milieu de la trentaine ont chuté radicalement depuis la fin des années 1970. En 1999, la richesse médiane d'une famille d'origine canadienne (où la personne gagnant le plus haut salaire est entre 25 et 34 ans) a diminué de 26% depuis 1984, et chez les jeunes familles d'origine étrangère, elle a chuté de 44% (Morissette, Zhang et Drolet, 2002).

Qu'est-ce que ça peut bien faire? Nous avons tous vu la continuité *Friends*; ainsi, vivre comme des adolescents à l'âge de 30 ans n'est pas si mal somme toute?

Tout d'abord, la vie adulte différée et la réduction du revenu des jeunes adultes sont les principales raisons pour lesquelles il y a eu si peu de progrès dans la réduction de la pauvreté infantile. Car, bien que le cheminement social et économique de la vie soit changé, la biologie elle, n'a pas changé. À cause de la biologie, les jeunes adultes (c'est-à-dire ceux de moins de 35 ans) représentent toujours la vaste majorité des parents de nos jeunes enfants, et aucune politique sociale ne peut changer ce fait.

Étant donné les incroyables changements dans le comportement des jeunes parents aujourd'hui, c'est un fait remarquable que la pauvreté infantile n'ait pas disparue. Les jeunes parents maintenant sont beaucoup plus instruits que les parents de la génération précédente et la plupart des mères occupent un emploi. Auparavant, la pauvreté infantile était associée aux grandes familles, mais l'époque des grandes familles s'est évaporée dans les brumes de l'histoire.

La vie adulte différée est importante également parce qu'elle constitue la principale cause du faible équilibre de fertilité qui est une caractéristique de presque toutes les sociétés post-industrielles. Il s'ensuit qu'elle est une des principales causes des défis qu'il faudra affronter dans l'élaboration de politiques sociales dans l'avenir – à savoir le « vieillissement de la population ». En effet, la révolution dans les tendances de cheminement de vie chez les jeunes adultes au cours des 40 dernières années – la « seconde transition démographique » – fait tout autant partie du phénomène du « vieillissement de la population » que de l'arrivée fort célébrée de la génération des baby-boomers.

Le fait que les présents taux de fécondité ne reflètent d'aucune manière les choix de fécondité des jeunes adultes a été largement ignoré parmi les questions de bien-être. Quand on leur demande le nombre d'enfants qu'ils voudraient avoir, les jeunes Canadiens et Canadiennes répondent en général qu'ils en veulent deux, la deuxième réponse la plus fréquente étant trois. Il semble que les jeunes parents et les parents éventuels n'atteignent tout simplement pas la grandeur idéale de leur famille.

Tout simplement, les économies post-industrielles – caractérisées par de longues périodes de dépendance juvénile qui s'étendent maintenant au début de l'âge adulte et au cours desquelles les hommes et les femmes doivent se bâtir une carrière – ne sont pas des lieux propices à la famille.

Nouvelles inégalités du cheminement de la vie

Avançons maintenant et imaginons de quelle manière la vie de nos individus de l'ère post-industrielle qui ont environ 30 ans évolueront au cours de leurs années actives en route vers leur retraite en 2040. Comme pour tout changement majeur, il y a des bonnes nouvelles pour certains et de mauvaises nouvelles pour d'autres.

La première division parmi ces cohortes d'un monde de familles où les deux conjoints travaillent est entre les ménages d'une seule personne ayant comparativement peu de travail à vendre et les ménages où les deux conjoints travaillent. Alors que dans l'ensemble les salaires des jeunes adultes diminuent depuis quelque temps, le revenu d'un bon nombre de jeunes familles augmente à cause du plus grand nombre de femmes qui travaillent. En revanche, les ménages à un seul salaire – avec ou sans enfants – font face à plus de risques et leur nombre continue de s'accroître. Le pourcentage des ménages de jeunes adultes seuls (25 à 54 ans) au sein de la population a doublé, passant de 10% en 1971 à 20% aujourd'hui. Une récente enquête américaine estime que la proportion de ceux qui ne se sont jamais mariés ou qui ont divorcé parmi les aînés pauvres augmentera de 33% aujourd'hui à 48 % au moment où les baby-boomers prendront leur retraite (Butrica, Iams et Smith, 2003: 46).

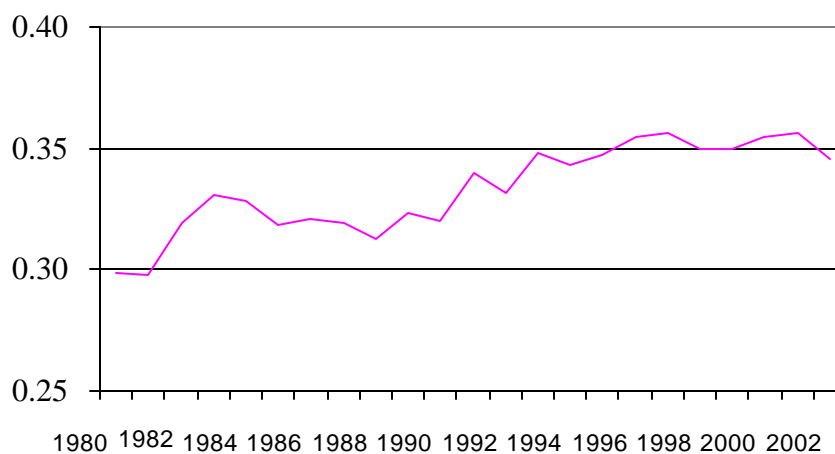
La seconde division qui sera présente tout au long de la vie actives de ces différentes cohortes provient de deux sources : la division entre ceux qui sont avantagés ou désavantagés au niveau

de la scolarité et l'effet multiplicateur de l'homogamie maritale dans un monde de participation élevée de la femme à la population active. Les hommes et les femmes bien instruits tendent à se marier ensemble, formant des familles qui ont des revenus élevés et peu de risques de chômage. Les couples moins bien instruits ont tendance à gagner des salaires moins élevés et il est beaucoup plus probable qu'ils vivent des périodes de chômage. La sélection maritale fondée sur la scolarisation a augmenté et il est peu probable qu'elle diminue. Dans les années 1950, il y avait peu de femmes à marier ayant un niveau élevé de scolarisation. Les médecins épousaient leur infirmière ou leur secrétaire. Aujourd'hui, il est plus probable qu'il épousera un autre médecin, une avocate ou une directrice de la publicité.

Morisette et Johnson (2004) démontrent que bien que l'écart de revenus entre les travailleurs *individuels* ayant plus ou moins de scolarité soit plutôt modeste au Canada, l'écart correspondant des revenus des familles a augmenté substantiellement. Entre 1980 et 2000, les couples détenant deux diplômes universitaires ont vu leur revenu moyen annuel augmenter de 14% à 22%, alors que le revenu des couples où chacun avait une éducation secondaire ou moindre était stagnant ou à la baisse.

Les effets cumulatifs de ces tendances au cours du dernier quart de siècle mènent à une augmentation séculaire à long terme de l'inégalité des revenus parmi les familles (voir le diagramme 1). Il s'agit là d'une estimation prudente, puisqu'elle exclut les chefs de famille monoparentale et les individus libres de liens familiaux. Et nous savons, selon d'autres sources, que cette tendance s'est accéléré plutôt que de ralentir au cours des années récentes (Frenette, Green et Picot, 2004). Jusqu'au début des années 1990, le système de transfert fiscal a suivi le rythme des ces changements de sorte que la répartition finale des revenus des familles est demeurée relativement stable. Depuis ce temps toutefois, il y a une lutte perdue contre l'inégalité croissante des revenus familiaux.

**Diagramme 1 : Inégalité des revenus du marché (Gini)
chez les familles biparentales avec des enfants**



Le fait est qu'aujourd'hui, le monde dans lequel nos jeunes dans la trentaine s'engagent est très différent de celui que les jeunes cohortes d'il y a un quart de siècle affrontaient. Un nouvel équilibre de grande inégalité dans la répartition des revenus des familles est apparu et il semble qu'il s'agit d'une caractéristique plutôt permanente du monde post-industriel.

Enfin, nos cohortes post-industrielles font face à une contrainte additionnelle que ni les retraités d'aujourd'hui ni les baby-boomers ont connu, à savoir la nécessité de financer la consommation d'une population vieillissante une fois que les baby-boomers commenceront à prendre leur retraite.

Que faut-il faire?

Prendre d'abord en considération l'aspect financier. Tout comme Tom Kent le disait avec insistance, nous devons aborder la question de la fiscalité et non pas seulement des dépenses. Si un nouvel équilibre de grande inégalité dans les revenus des familles devient un élément relativement permanent de la société canadienne, l'argument pour des transferts de revenus et de services financés progressivement devient plus fort qu'il ne l'a jamais été pour nos prédécesseurs de l'ère industrielle.

L'argument pour un financement progressif devient encore plus fort quand nous prenons en considération le second grand changement dans le cheminement de vie de l'ère post-industrielle – le fait que nous vivons plus longtemps. Cette prime de longévité post-industrielle est toutefois répartie de manière inégale. Les personnes ayant de haut niveau d'instruction et de bons salaires récoltent les plus grands gains en longévité. Il s'ensuit qu'elles absorberont une partie disproportionnée des futures pensions et des coûts de soins de santé, tout comme elles avaient absorbé une partie disproportionnée des coûts de l'éducation quand elles étaient plus jeunes.

Que dire des dépenses? Nos cohortes post-industrielles, et particulièrement celles du tiers inférieur, font face simultanément à deux problèmes. Le premier est un problème de revenu et le deuxième est un problème de services ou de relations d'aide qui découlent du niveau élevé de chômage chez les femmes.

Pour traiter la question du revenu, nous avons besoins de deux séries de garanties de revenus de base.

La première série de garanties s'appliqueraient aux personnes de qui on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles participent à la population active rémunérée, temporairement ou de manière continue, tels que les chefs de famille monoparentale qui ont de jeunes enfants, et les personnes souffrant de handicaps mentaux ou physiques graves.

Pour ceux qui travaillent, il y a deux stratégies : la première pour le long terme et la deuxième pour le moyen terme.

La meilleure stratégie à long terme en est une qui vise à transformer le marché du travail canadien d'une économie à faibles salaires en une économie à salaires élevés d'une manière qui ne réduise pas l'emploi total. Le vaste marché à faibles salaires du Canada dénote la présence

d'un grand nombre d'emplois à faible productivité et d'un grand nombre d'entreprises habituées à l'équilibre des faibles salaires et de la faible productivité. Cela peut indiquer la présence d'un vaste réservoir de travailleurs à faible niveau de compétences, un grand nombre d'emplois sous-capitalisés ou un mélange des deux. Dans chacun des cas, il s'agit d'une situation qui est peu souhaitable pour des raisons économiques et sociales.

Si, comme on le présume souvent, le problème se trouve du côté de l'offre (c.-à-d. des compétences insuffisantes), alors de nouveaux investissements dans le développement du capital humain ciblant le tiers inférieur de la répartition du savoir – surtout tôt dans la vie – représentent une solution. Il y a un argument solide à faire en faveur d'une éducation des jeunes enfants qui soit meilleure et plus étendue, mais ces investissements ne commenceront à porter fruits que dans 20 ou 30 ans.

Dans la mesure où il y a un problème de demande, les stratégies disponibles sont également à long terme. Les différences transnationales dans la structure des salaires de l'ampleur qui existe présentement sont, en partie, le produit de différences historiques de longue date dans les systèmes de négociation des salaires et dans la réglementation du marché du travail. Par ailleurs, l'édification d'institutions et la réforme sont pour ainsi dire par définition des projets à long terme. Il est grand temps de réexaminer la législation du salaire minimum au Canada, mais de très grandes augmentations à *court terme* suffisant à inciter des changements radicaux dans le comportement des employeurs réduiraient sans contredit la demande, donc les emplois, à la limite inférieure du marché du travail. Toutefois, une approche progressive à plus long terme accordant aux employeurs le temps de s'ajuster et créant des attentes de changements chez les employeurs est possible. Le fatalisme face à ce qui est possible à long terme est le pire ennemi de nos politiques. Un bon point de départ pour une politique au 21^e siècle serait donc d'investir des ressources dans l'élaboration d'une stratégie à long terme pour différentes sortes de marchés du travail pour les générations futures.

Mais que faire à moyen terme? Que faire des cohortes qui complète présentement leur scolarité et qui paieront les pensions et les soins de santé quand la génération des baby-boomers prendra sa retraite? Dans un avenir prévisible, ces cohortes sont plus ou moins enlisées dans notre économie de faible salaire. Ce qui ne nous laisse qu'une solution, bien qu'elle soit de deuxième ordre.

En combinaison avec la législation de taux plancher des salaires, les économies de faibles salaires comme celle du Canada requièrent un système de subvention de la rémunération pour tous les travailleurs à faible salaire. Essentiellement, nous avons besoin d'un système de crédits d'impôt remboursables ou d'impôt négatif, similaires au *Earned Income Tax Credit* aux É-U ou au *Working Tax Credit* au R.-U. Il est important de noter qu'une telle stratégie réussie l'épreuve décisive de la faisabilité politique. Ottawa détient à la fois le pouvoir législatif et une longue expérience historique relative aux programmes du style de l'impôt négatif qui remontent au Supplément de revenu garanti et, plus récemment, à la Prestation nationale pour enfants.

Qu'advient-il des services et de l'éducation des jeunes enfants? La stratégie des subventions salariales et la stratégie des services sont parfois opposées l'une à l'autre, comme si nous faisons face à un échange à somme nulle entre les deux. Je trouve cela injuste. Tout comme l'assurance

maladie, les investissements dans les enfants et dans d'autres services de soutien représentent également une subvention salariale pour les familles à faible salaire. Non seulement compensent-ils une part importante des coûts de l'éducation et des soins des enfants, mais ils contribuent à l'augmentation du taux d'emploi chez les femmes et aux revenus de la famille.

D'où viendra l'argent? Qu'en est-il des augmentations prévues des coûts de la retraite et des soins de santé quand les baby-boomers prendront leur retraite? Je crois que les réponses aux deux questions sont reliées. Le deuxième définisseur du cheminement de vie post-industriel est que nous vivons plus longtemps et en meilleure santé que nos prédécesseurs de l'ère industrielle.

Selon les anthropologues, la cause évolutionniste de la longévité relative des humains par rapport aux primates est reliée à la longue période de dépendance juvénile dont nous avons besoin pour acquérir les compétences complexes qu'il nous faut pour survivre de manière autonome. Plutôt que de mourir rapidement après s'être reproduits, les femmes et les hommes qui ont dépassé l'âge de la procréation fournissent un surplus de biens et de services qui rendent possible la dépendance juvénile. Il faut bien que quelqu'un reste pour aider aux enfants à financer leur première hypothèque.

La période de la soi-disant dépendance juvénile s'est maintenant prolongée bien avant dans celle du jeune adulte. Mais nous n'avons pas encore profité de nos gains de longévité pour compenser ce développement. L'âge de la retraite diminue malgré la croissance de la longévité. Pour ma part, j'approuve la stratégie favorisée par l'OCDE qui propose de prendre des mesures pour renverser cette tendance et encourager une retraite plus tardive. Le fait de reporter l'âge de la retraite à 65 ans permet non seulement de réaliser des économies du côté des dépenses, il nous aide également à créer les extrants requis pour financer une architecture sociale modernisée pour le Canada.

Le but de la refonte de la politique sociale vise à rendre meilleure la vie de nos enfants pendant tout le cheminement de leur vie, de l'enfance à la vieillesse. Le cheminement de vie post-industriel pose de nouveaux défis, mais il nous offre aussi de nouvelles possibilités de relever ces défis.

Références

- Beaujot, Rod. *Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences*. Ottawa : Institut Vanier de la famille, 2004, p. 1-46.
- Hecló, Hugh. « Generational politics », dans *The Vulnerable*, édité par John Palmer, Timothy Smeeding, et Barbara Torrey. Washington, D.C. : The Urban Institute, 1988.
- Morissette, René. Xuelin Zhang et Marie Drolet. *L'évolution de l'inégalité de la richesse au Canada, 1984-1999*. Rapport de recherche n° 187, Direction générale des études analytiques. Ottawa: Statistique Canada, 2002.
- Morissette, R. and Johnson, A. *Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000*. Rapport de recherche n° 230, Direction générale des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada, 2004.